



Rapport de la secrétaire- trésorière nationale

TROISIÈME CONGRÈS NATIONAL DU SEPB
11 AU 13 JUIN 2010
WESTIN RESORT & SPA, WHISTLER (C.-B.)

Consoeurs, confrères,

Nous avons, au moment de notre dernier congrès national en juin 2007 tenu dans la ville de Québec, juste un peu plus de 32 500 membres répartis dans 44 sections locales au Canada. Aujourd'hui, notre Syndicat national représente environ 35 000 membres dans 44 sections locales – un gain de 2 500 nouveaux membres – répartis dans les quatre régions suivantes :

- La région 1 comprenant la province de Québec et un groupe de 14 sections locales représentant au-delà de 14 500 membres, et où les services sont assurés par le SEPB-Québec;
- La région 2 comprenant la province de l'Ontario représentant un peu moins de 6 000 membres dans 24 sections locales, dont les services sont assurés par le COPE Ontario;
- La région 3 regroupant les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, le Nunavut et les territoires du Nord-Ouest, comprenant 5 sections locales et représentant un peu plus de 1 800 membres;
- La région 4 qui inclut la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon avec une section locale qui représente près de 13 000 membres.

Nous avons fait des bonds importants au cours du présent mandat, particulièrement autour de notre plein établissement comme syndicat canadien. Nous arrivions enfin au début de ce mandat à une entente avec le SIEPB. Nous avions le syndicat international en 2004 que nous exerçons notre droit à l'autonomie complète en formant notre propre syndicat canadien. La réaction du syndicat international fut d'entamer des procédures judiciaires contre le Syndicat national, ses dirigeants et les sections locales. Le syndicat international cherchait alors à nous faire payer la somme de 10 000 000 \$ et à faire déclarer l'annulation et l'invalidation de notre séparation. Le procès amorcé par le syndicat international devait débiter le 9 octobre 2007. Or, en août 2007, accompagnée par le président national Serge Cadieux, la présidente nationale honoraire Jerri New et le conseiller juridique Pierre Gingras, je rencontrais les représentants du syndicat international afin de tenter d'en arriver à un règlement avant la tenue du procès. Le syndicat international nous disait alors qu'il avait augmenté la valeur de sa réclamation à plus de 26 000 000 \$. Malgré cette première concession, il nous semblait impossible d'en arriver à un règlement pendant ces négociations. Finalement, il fut convenu que le Syndicat national verserait au syndicat international la somme de 750 000 \$ et que le syndicat international abandonnerait sa réclamation. Ce faisant, notre autonomie s'avérait complétée et nous pouvions nous consacrer totalement à l'édification de notre Syndicat national.

Notre situation financière

Nous utilisons quatre fonds distincts pour mener à bien les activités de notre Syndicat national. Ce sont:

- Le fonds général
- Le fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense
- Le fonds ROC
- Le fonds de congrès

Les recettes du Syndicat national proviennent principalement de la capitation versée par les sections locales et les conseils, et par les intérêts générés par ces sommes.

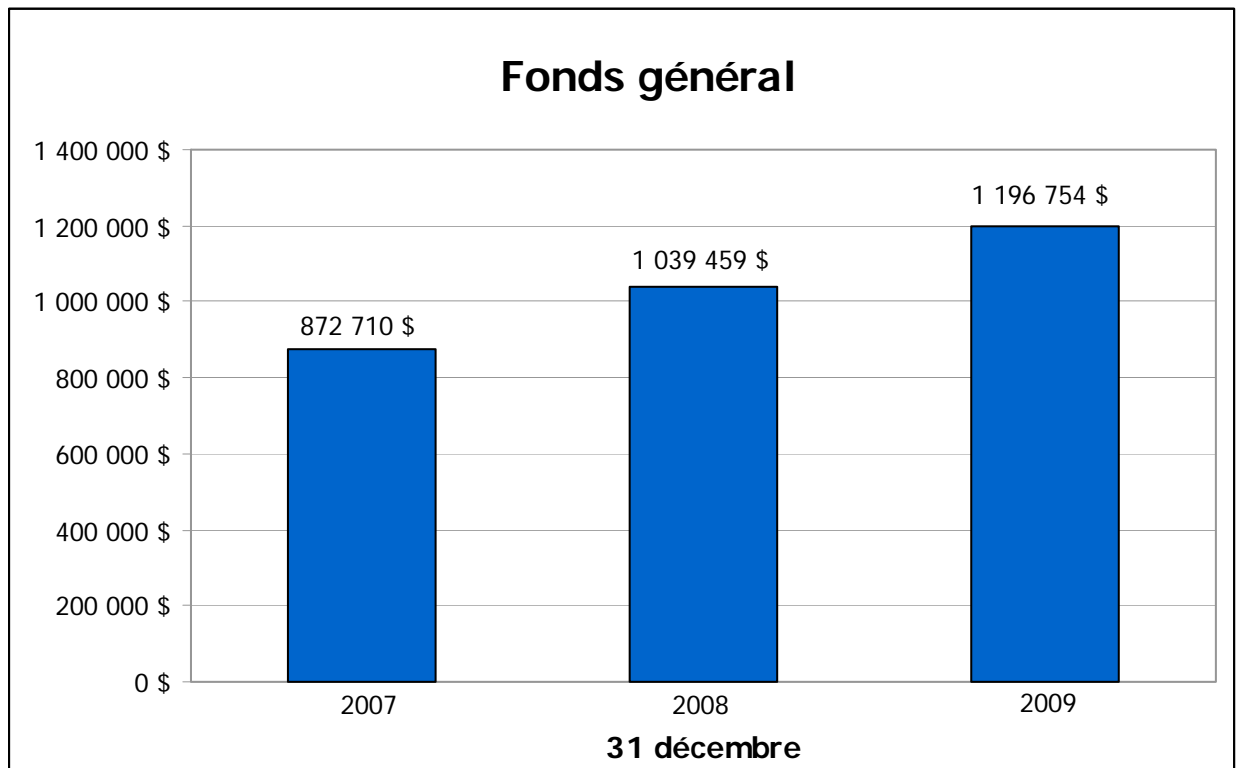
La capitation actuellement perçue par le Syndicat national s'élève à 6,45 \$ par membre, par mois. Ce montant est subdivisé comme suit :

- 2,60 \$ au fonds général
- 0,65 \$ au fonds ROC
- 3,20 \$ au fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense

De plus, chaque section locale verse 75 \$ par mois au fonds de congrès national.

Soldes des fonds pour les exercices se terminant le 31 décembre 2007 au 31 décembre 2009

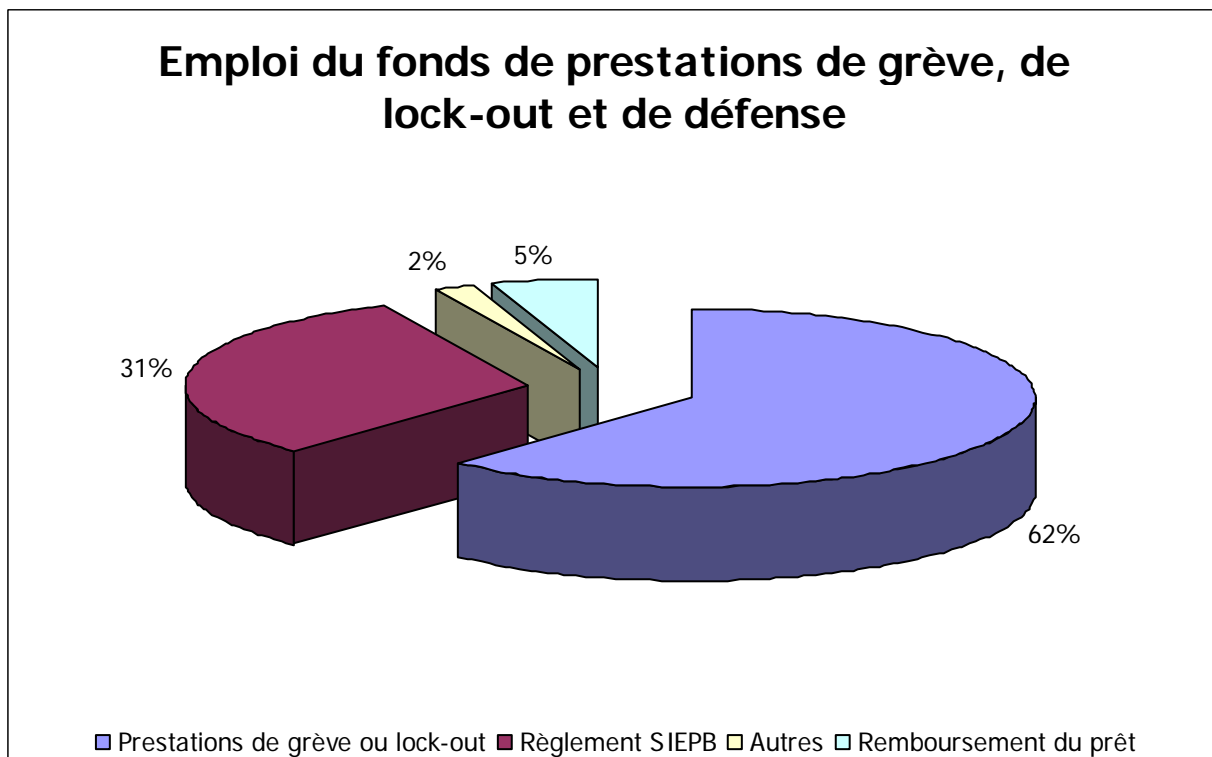
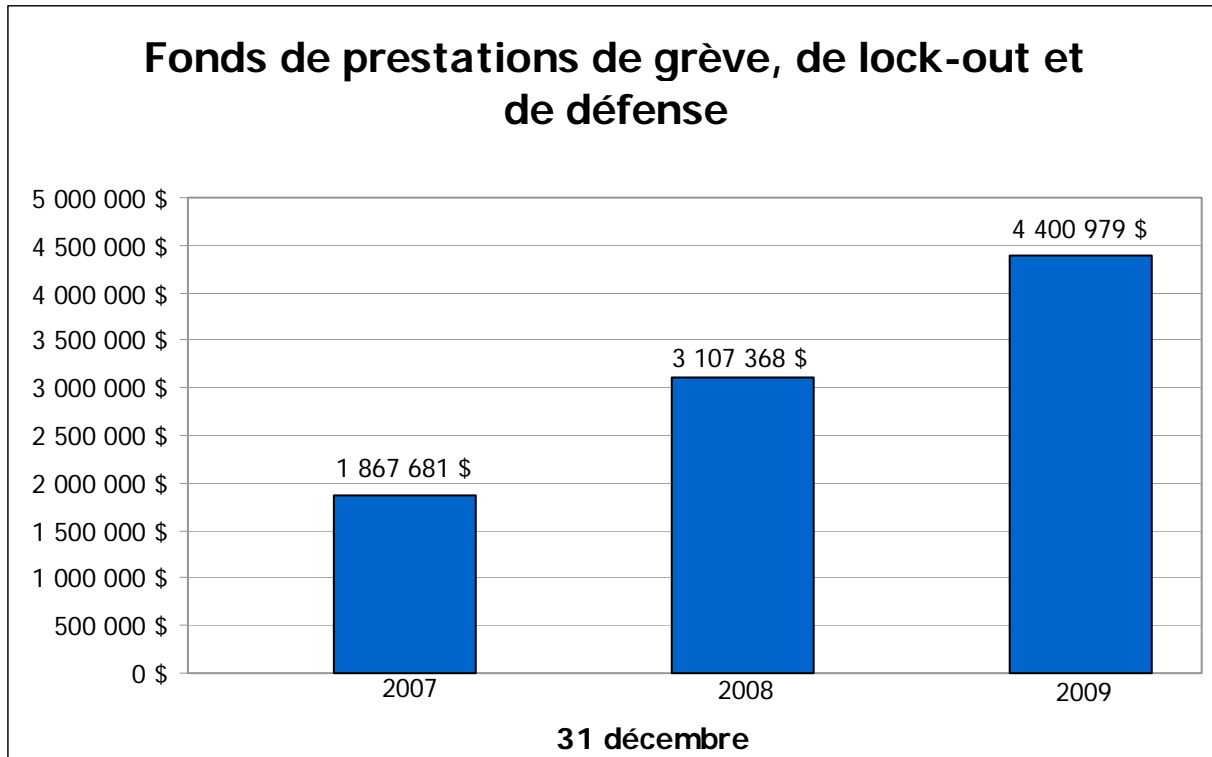
Fonds général



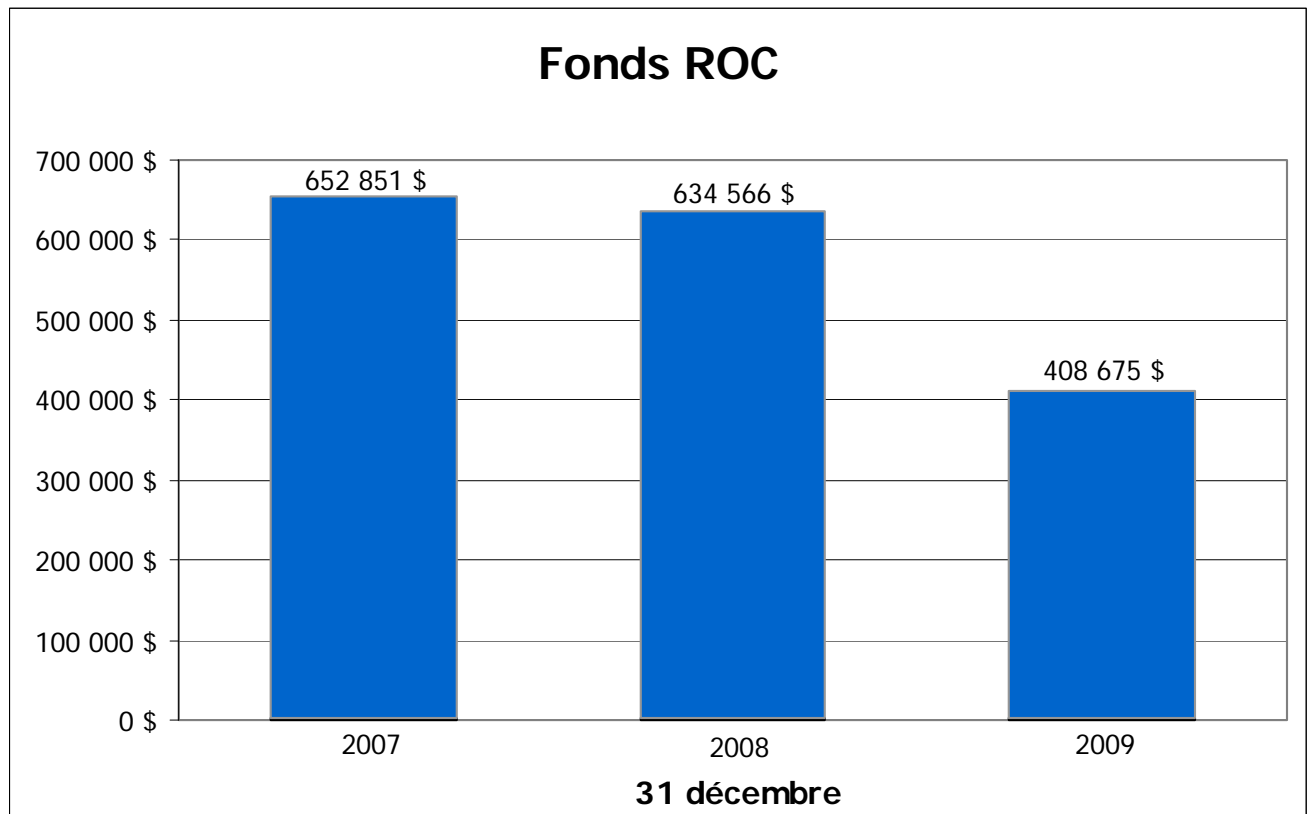
Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense

La somme de 604 195 \$ a été versée en prestations de grève et de lock-out entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2009. Un montant net de 307 439 \$ a été versé au syndicat international en vertu du règlement conclu avec eux (les frais juridiques compris). Nous avons remboursé 50 000 \$ du prêt sans intérêt contracté avec les TCA pour nous aider à mettre sur

pour le paiement de notre fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense. Nous avons complètement remboursé cet emprunt. Finalement, nous avons consacré la somme de 22 132 \$ en dépenses variées, dont les dépenses associées au concours de la présidente honoraire pour en arriver à une entente avec le syndicat international.



Fonds ROC



Nous avons versé aux régions, la somme de 1 086 106 \$ en subsides pour le recrutement entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2009. Ces sommes se répartissent comme suit :

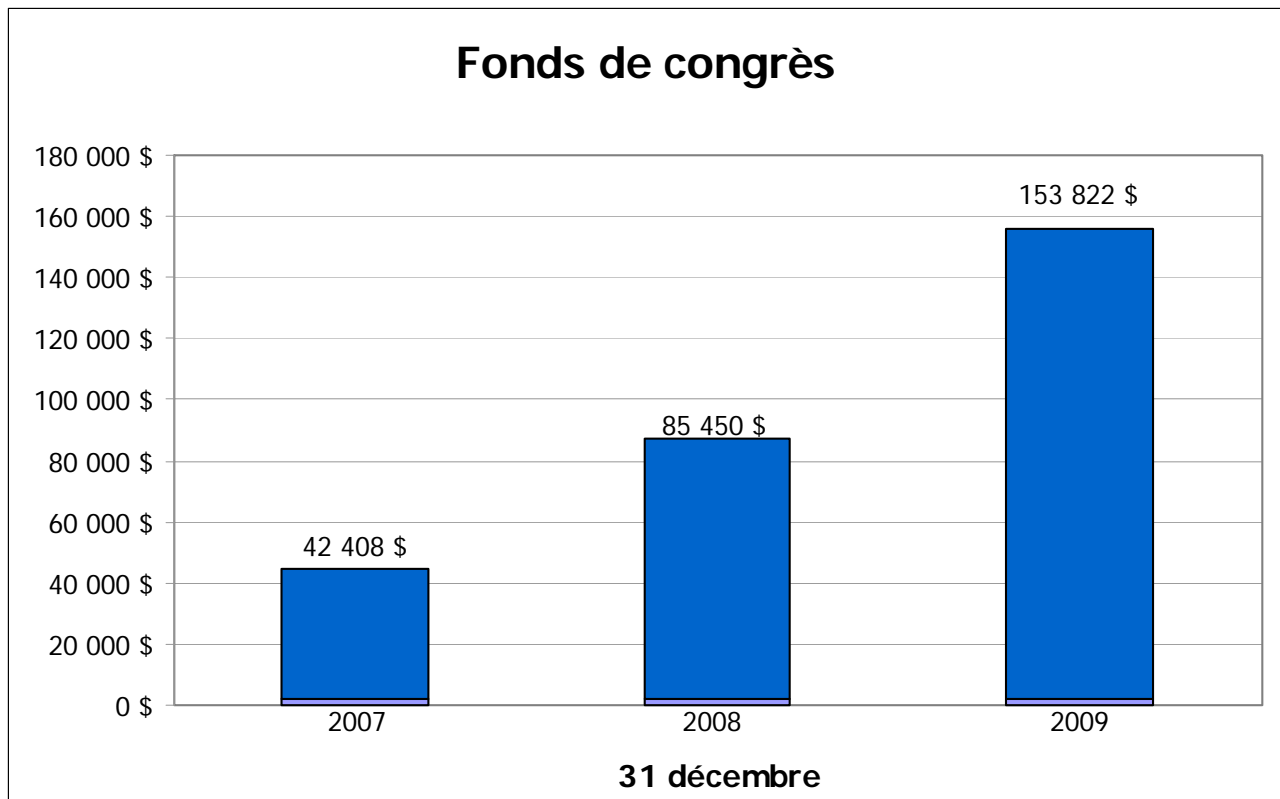
Région 1	379 032 \$
Région 2	451 858 \$
Région 3	98 510 \$
Région 4	156 706 \$

L'exécutif national mettait sur pied un programme de recrutement canadien dont l'entrée en vigueur était prévue le 15 avril 2008. En vertu de ce programme, chaque région, hormis la région 2, était éligible à une subvention du Syndicat national pour embaucher jusqu'à deux recruteurs temporaires à temps plein ou à temps partiel. Un remboursement de 75 % de la rémunération et des avantages payés par le conseil ou la section locale jusqu'à concurrence de 75 000 \$ par année, par recrutement était ainsi assuré. La région 2 pour sa part continuait de

recevoir un versement trimestriel de 27 267 \$ tout en ayant la possibilité de faire la demande pour l'obtention d'une subvention additionnelle.

L'établissement du programme de recrutement canadien a permis à chaque région de consacrer ses ressources pour assurer sa croissance. Ce faisant, nous avons augmenté nos effectifs et nous continuerons de nous consolider au sein du mouvement syndical canadien afin de mieux protéger les membres que nous représentons.

Fonds de congrès



Proposition pour la capitation pour les trois prochaines années

➤ Fonds général	➤ Une augmentation de 0,25 \$ par membre par mois à compter du 1 ^{er} janvier 2010. Cette augmentation servira à alimenter le fonds de
-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	recrutement national.
➤ Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense	➤ Aucune augmentation
➤ Fonds de congrès	➤ Aucune augmentation

Le secrétaire-trésorière nationale,
Gwenne Farrell